

# Forte progression des performances de tri en Région Sud en 2019

En 2019, chaque habitant de la Région Sud a trié en moyenne 53 kg d'emballages ménagers et papiers. Cette performance, qui reste inférieure à la moyenne nationale (70kg/hab), marque toutefois une très nette accélération (+3,6%) en un an. Les efforts et investissements menés par Citeo et les collectivités, essentiels à la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, s'amplifient dans le cadre du Plan de performance des territoires : simplifier le geste de tri, mobiliser en faveur du tri, répondre aux nouveaux usages et besoins y compris dans l'espace public, tout en veillant à la maîtrise des coûts.

## Des performances de tri en nette progression, malgré un retard sur la moyenne nationale

En 2019, le geste de tri des 5,1 millions d'habitants de la région Région Sud a permis de collecter plus de 189 000 tonnes d'emballages. Chaque habitant a trié en moyenne 13,7 kg d'emballages légers, soit +8,3% par rapport à 2018. Le tri du verre est aussi en forte hausse avec 24,5 kg/hab soit +6,3 % en un an. Dans les deux cas, si la performance reste inférieure à la moyenne nationale, la dynamique de progression de la Région Sud est supérieure à celle de l'ensemble du pays.

Le tri des papiers avec 14,8 kg triés par habitant, quant à lui, marque un recul de 4,2 %. Cette baisse suit une tendance nationale globale liée, notamment, à la diminution de notre consommation de papier.

De fortes disparités s'observent à l'échelle de la région, particulièrement entre les zones rurales et montagneuses du Nord de la région (avec la performance de tri record de la région à 97,5 kg/hab dans les Hautes-Alpes (05)) et la bande littorale, dense et urbanisée. Dans cette dernière, et particulièrement dans les départements des Bouches-du-Rhône et des Alpes-Maritimes, les performances de tri sont plus faibles, même si les deux métropoles Aix-Marseille-Provence, Nice Côte d'Azur font état d'une belle dynamique de progression.

## Plusieurs leviers d'action sont déployés et renforcés pour mobiliser les habitants et accompagner la progression d'une collecte sélective performante :

- Simplifier le geste de tri :

En région Sud, Citeo et les collectivités continuent d'étendre les consignes de tri à tous les emballages sans exception pour un geste de tri plus simple, qui ne laisse pas de place au doute. A ce jour, 1 habitant sur 2 de la région bénéficie de l'extension des consignes de tri (ECT) et peut déposer l'ensemble de ses emballages en plastique (bouteilles et flacons, mais aussi les films, sacs, pots ou encore barquettes) dans le bac de tri.

Ces nouvelles consignes, qui concernent déjà l'ensemble du département des Hautes-Alpes (05) et des Alpes de Haute Provence (04) et les Alpes-Maritimes (06), continuent de se déployer dans le Vaucluse (84), le Var (83) et les Bouches-du-Rhône (13). Elles participent, à la fois par l'extension du tri à plus d'emballages et par effet d'entraînement, à l'augmentation, des performances de tri dans les collectivités concernées : on observe, en moyenne, une augmentation de 4kg/an/habitant d'emballages triés dans les collectivités en ECT.

- Renforcer et faciliter la collecte de proximité :

Pour faire progresser davantage le tri et le recyclage sur nos territoires, la collecte s'adapte à nos modes de vie et d'habitat. Dans les nombreux territoires où est mise en place la collecte de proximité, le maillage de points d'apport volontaire est renforcé pour rendre plus accessible le tri. C'est le cas à l'échelle du département des Hautes-Alpes (05) et du Vaucluse (84), mais aussi dans le Var (83) où 134 colonnes de verre seront prochainement déployées. Dans la Métropole Nice-Côte-d'Azur (06), 164 bornes de tri des papiers supplémentaires sont en cours d'installation ainsi que 70 nouvelles bornes pour les emballages. Enfin, à Marseille (13), le déploiement de nouveaux bacs, de couleur harmonisée (jaune) et compatibles avec la collecte latérale - particulièrement adaptée aux centres-villes - se poursuit.

Cette adaptation aux usages doit aussi permettre à chacun de trier de plus en plus dans l'espace public. Plus de 300 000 tonnes d'emballages sont jetées « hors foyer », dans les lieux de consommation nomade, chaque année en France. Ce sont autant d'emballages qui perdent leur chance d'être recyclés. L'effet de cette consommation nomade est renforcé en Région Sud par la forte affluence touristique. Le 2<sup>e</sup> bassin touristique de France a été précurseur dans le déploiement de ces solutions en permettant, depuis 2017, le tri sur les plages urbaines de Marseille dans le cadre du programme « Vous Triez, Nous Recyclons ». Les résultats sont au rendez-vous : en 3 saisons estivales ce n'est pas moins de 85 tonnes d'emballages qui ont été collectées sur les plages (dont 48 tonnes en 2020) soit plus de 420 000 bouteilles en plastique, 370 000 canettes en métal et 110 000 bouteilles en verre. Afin d'assurer cette continuité du geste de tri, y compris dans la rue, des « llots tri » seront installés à Marseille au début de l'année prochaine.

### **Innover pour plus de tri et d'économie circulaire**

Citeo accompagne les collectivités dans l'expérimentation de techniques innovantes pour impliquer toujours plus les citoyens et inciter à plus de tri. Par exemple, en plusieurs lieux de la région, des RVM (Reverse Vending Machine) sont installées pour récompenser le tri des bouteilles en plastique : l'Hyper U de Pertuis (13) en bénéficie depuis le 8 juin dernier. D'autre part, la CC Pays des Sorgues et Monts de Vaucluse (84) mettra en place, début janvier 2021, un système de « collecte sélective à vélo » à l'Isle sur la Sorgue, un mode de collecte moins bruyant et plus adapté aux petites rues du centre-ville. Le même type de projet sera déployé à Marseille (13) par l'entreprise « Agilenville » ainsi qu'à Arles (13) par « Taco and Co », en lien avec les collectivités locales concernées. Le projet Consigne de Provence d'Ecoscience teste la consigne pour le réemploi du verre des bouteilles de la filière Provence Rosé. Enfin, le projet d'Earthwake, qui transforme les emballages en plastique en gasoil ou Isowat Provence, qui fabrique un isolant thermique et acoustique à partir d'emballages fibreux (ex : cartons), sont nés et se développent en Région Sud.

Tous bénéficient de l'accompagnement de Citeo dans le cadre d'Appels à Manifestation d'Intérêts (AMI) ou de son programme d'accompagnement en open innovation Circular Challenge, qui explorent, testent et permettent l'accélération des solutions de demain.

### **Perspective 2020-2021 : le tri, un geste maintenu et à maintenir**

Enfin, si la crise sanitaire bouleverse le quotidien des Français et que les services de collecte et de traitement des déchets ont pu être momentanément réduits lors du premier confinement en Région Sud – le geste de tri est resté ancré dans le quotidien des Français. En effet, selon l'étude menée par Elabe pour Citeo, 78% des Français ont conservé leurs habitudes de tri durant le premier confinement et près de 1 sur 5 (18%) y a même fait beaucoup plus attention. Des chiffres importants qui laissent à penser que malgré le contexte de crise sanitaire, les enjeux de la crise environnementale – changement climatique, limitation des gaz à effet de serre, enjeux de protection des ressources naturelles et de la biodiversité – sont toujours présents dans les consciences.

### **Les chiffres-clefs du tri :**

#### **Au niveau national :**

En 2019, en France, chaque habitant a trié en moyenne **70 kg** d'emballages ménagers et papiers. Ces performances se répartissent comme suit :

- Emballages légers : 18,6 kg/hab.
- Verre : 32,4 kg/hab.
- Papiers\* : 19 kg/hab.

#### **Région Sud :**

En 2019, en Région Sud, chaque habitant a trié en moyenne **53 kg** d'emballages ménagers et papiers. Ces performances, inférieures à la moyenne nationale, marquent cependant une progression globale de +3,6% et se répartissent comme suit :

- Emballages légers : 13,7 kg/hab. (+8,3% par rapport à 2018 / -26% par rapport à la moyenne nationale).
- Verre : 24,5 kg/hab. (+6,3% par rapport à 2018 / -24% par rapport à la moyenne nationale).
- Papiers\* : 14,8 kg/hab. (-4,2% par rapport à 2017 / -22% par rapport à la moyenne nationale).

\*Chiffres papiers 2018

#### **Pour plus d'informations sur le Plan de performance des territoires :**

<https://www.citeo.com/plan-de-performance-des-territoires/>

#### **A propos de Citeo**

Citeo est une entreprise à mission créée par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers, en leur proposant des solutions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage. Pour répondre à l'urgence écologique et accélérer la transition vers l'économie circulaire, Citeo s'est fixé 5 engagements : réduire l'impact environnemental des produits de ses clients en ancrant l'économie circulaire et l'écoconception dans leurs pratiques et leurs stratégies ; créer les conditions pour construire les solutions d'aujourd'hui et de demain qui conjuguent performances environnementale et économique ; donner les clés aux consommateurs pour réduire l'impact environnemental de leur consommation ; co-construire et promouvoir les solutions et les positions de l'entreprise, de l'échelle locale à l'international ; cultiver l'engagement de ses collaborateurs au service de sa mission.

Depuis la création de Citeo, les entreprises de la grande consommation et de la distribution ont investi plus de 11 milliards d'euros pour développer l'éco-conception, pour installer et financer la collecte sélective et pour créer des filières de recyclage, avec leurs partenaires collectivités locales, filières et opérateurs. Aujourd'hui, 70% des emballages ménagers et 57,5 % des papiers sont recyclés grâce au geste de tri des Français devenu premier geste éco-citoyen.

#### **Contact presse**

**Lamérie & Associés pour Citeo**

02 51 24 25 26

[Citeo.regions@lamerie-rp.fr](mailto:Citeo.regions@lamerie-rp.fr)